



## REUNION DU 17 SEPTEMBRE 2018

---

---

Pour cette réunion de rentrée, les participants étaient toujours aussi nombreux, intéressés, impliqués et motivés.

Parmi le public, nous avons relevé la présence de madame Alexandra MARTIN, directrice de cabinet du président de la CACPL, madame Christelle PAYET, conseillère technique auprès du président de la CACPL, madame Charlène VANLERBERGHE, politique des quartiers de la mairie de Cannes ainsi que monsieur Nicolas REGAL, ingénieur au pôle travaux de la CACPL.

### **CTM 14 rue Négrin**

Nous avons rappelé que « ce dossier » a pris un virage plus opérationnel dès après le rendez-vous sur site initié par madame BRUNETEAUX le 31 mai 2017. Depuis, des progrès notoires ont été constatés. Il nous avait été précisé lors de la réunion publique du 4 décembre 2017 que si les balayeuses étaient encore nettoyées sur le site, cette situation devait évoluer après études et travaux réalisés au cours du 1er trimestre 2018. L'objectif étant qu'à l'été 2018, plus aucun nettoyage ne soit effectué au CTM. Nous avons interrogé madame BRUNETEAUX le 31 mai sur le respect de cette échéance.

Le constat des riverains vaut à lui seul réponse.

Lors de notre réunion vous avez été nombreux à signaler que :

— non seulement le nettoyage des balayeuses et aspireuses étaient toujours effectué sur ce site mais que l'été avait été particulièrement « insupportable » : des bennes remplies de résidus seraient restées très longtemps sur place (la chaleur décuplant les nuisances), tous les débris en provenance des plages auraient été stockés sur ce site et notamment des algues fortement malodorantes;

— les personnels et autres fréquentant ce site font preuve de peu civisme en parlant, criant haut et fort à toute heure et notamment tôt le matin;

— à la suite de la parade fleurie, les chars ont été démontés sur le site avec force bruit jusqu'à 3h du matin;

— les bennes stationnent moteurs en marche pendant 1/2 heure générant bruit, odeurs et pollution.

Des riverains se sont déplacés sur le site sans que leurs voix n'aient été entendues. Nous ferons remonter les doléances.

Il résulte des dernières informations transmises par madame BRUNETEAUX que la parcelle qui devait initialement être dédiée à l'espace nettoyage pour les balayeuses et aspireuses, a été utilisée par la régie Palm Bus d'où le report de l'échéance initiale. Après aménagement des différents espaces sur les aires de la Roubine, le nettoyage devrait être opérationnel en novembre. Ne resteront plus sur le CTM Négrin que le ravitaillement en carburant et le garage.

Nous vous tiendrons informés du suivi de ces aménagements.

## **Bruit ferroviaire**

Nous avons rappelé notre intervention initiale par lettre du 10 novembre 2017 (annexe 1) auprès de la Région en la personne du vice-président en charge des transports, le silence réitéré de ce dernier nous conduisant à saisir le président de la Région.

Nous avons reçu une lettre le 18 juin 2018 nous annonçant une réponse prochaine de la direction des infrastructures et des grands équipements.

Enfin, par lettre du 29 août 2018 (annexe 2), le président de la Région nous a apporté ses éléments de réponse.

Nous allons répondre en insistant sur la problématique essentielle et déterminante de la réduction du bruit à la source qui passe par la rénovation d'une infrastructure ferroviaire vétuste.

Nous avons relevé que les niveaux sonores invoqués par notre interlocuteur sont bien inférieurs à ceux relevés en juin 2014 par le bureau d'études mandaté à notre demande par RFF (aujourd'hui SNCF Réseau). Nous allons donc poursuivre notre « pressing ».

### **Actualisation / Consultation du public / Rappel**

Les 20 et 21 septembre 2018, le quotidien nice-matin publiait un **avis de consultation du public** (ce document vous a été adressé par mail en date du 26 septembre 2018 )**dans le cadre du PPBE ( plan de prévention du bruit dans l'environnement).**

**Cette consultation sera ouverte du 8 octobre au 10 décembre 2018 inclus et concernera notamment le bruit ferroviaire généré par la ligne littorale. La ville de Cannes est expressément concernée.**

Nous vous invitons à consulter le dossier dès le 8 octobre sur le site dont les coordonnées figurent sur l'avis. Vous pourrez par courriel donner votre avis, vos suggestions.

L'ACO s'impliquera dans cette consultation.

## **Eclairage du boulevard de la Mer**

Nous n'avons eu de cesse de remettre ce dossier à l'ordre du jour (absence d'éclairage sur la partie gare SNCF de la Bocca/ clinique le Méridien ) mais force était de constater l'inertie de la mairie nonobstant les engagements du maire lors du rendez-vous en son cabinet le 30 octobre 2014 confirmés par lettre du 29 décembre 2014.

L'ACO décidait de saisir Madame BRUNETEAUX et lui adressait le 6 septembre 2018 un mail exclusivement dédié à ce dossier. Madame BRUNETEAUX nous informait que le dossier avait été validé le 14 septembre 2018.

Il s'agit d'une bonne nouvelle pour les riverains et toutes celles et ceux qui empruntent ce boulevard.

Nous avons aussi signalé que, sur la section Méridien / Esplanade du Golfe, l'éclairage était notoirement insuffisant. A suivre donc pour cette dernière amélioration.

## **Bord de mer**

**L'éclairage leds des ponts Barthélémy et Verrerie** annoncé lors de notre réunion sur site le 10 avril 2018 avec madame BRUNETEAUX. Les riverains ont pu constater sa réalisation. Les fresques devraient suivre.

**Le passage protégé surélevé au droit de Barthélémy** a été réalisé pour la période estivale.

Parmi **vos interventions** , nous citerons :

- un nettoyage insuffisant voire absent des plages et notamment au droit des kiosques 28, 29 et 30, des escaliers glissants ...;
- des odeurs insupportables générées par les toilettes installées pour la saison sur les plages;
- les nuisances occasionnées par la présence des barbecues fixes (fumées, musique « à fond », personnes alcoolisées ....). Ces barbecues autorisés attirent beaucoup de monde des alentours (en provenance de communes y compris hors département des Alpes Maritimes où les barbecues sur les plages sont interdits). Les riverains se plaignent de ne plus pouvoir se promener sereinement en famille sur cette partie du bord de mer après 18h.

Nous vous invitons à nous faire retour de vos constatations, interrogations, doléances, suggestions afin que nous puissions en faire une synthèse opérationnelle et prévoir bien en amont un rendez-vous de travail avec madame BRUNETEAUX au cours duquel nous ferons le point sur nos demandes et les réalisations en cours ou à venir relatives à la section Nadine/ponton de la Darse.

## **Bocca centre / Travaux**

Nous sommes entrés dans la phase opérationnelle des travaux et force est de constater que la communication n'est pas au rendez-vous.

Nous n'avons cessé de solliciter une communication anticipée. Or, à la date de la réunion , aucun dispositif, aucune information, aucune signalétique en entrée nord et sud de la Bocca.

Nous avons donné la parole à Madame Christelle PAYET pour la CACPL qui nous a donné l'assurance qu'une communication serait très bientôt mise en place.

Nous n'avons pu que relever que celle-ci sera, en toute hypothèse, postérieure au démarrage des travaux ce qui est regrettable. Depuis lors, le « flyer » annoncé a été mis à disposition. Nous en avons assuré immédiatement la communication.

Nous suggérons que soit publié (nice-matin, Cannes soleil et tout autre mode de diffusion) un plan de circulation de Bocca centre comprenant les parkings disponibles et le nombre de places.

La signalétique en entrée sud et nord pourrait préciser en outre, sous une forme attractive et incitative, que les commerces de la Bocca sont ouverts pendant les travaux et accessibles.

Monsieur REGAL, ingénieur au pôle travaux, a répondu aux questions ponctuelles du public :

- 5 à 6 zones de travaux seront en cours simultanément. Les équipes coordonneront au mieux mais ce sera difficile;
- les informations seront données par les délégataires sur les dates et durées des coupures d'eau et d'électricité;
- plantation de quelques arbres sur le parking Négrin;
- le revêtement sera en béton permettant d'absorber les bruits. Une partie sera pavée à l'instar de ce qui a été réalisé quai Saint-Pierre;
- la rue Marco Del Ponte sera bien en double sens;
- la halle sera démolie et le marché transféré sur Roubaud nord, derrière la poste;
- la démolition de la poste et la construction d'un bâtiment multifonctionnel constitue la phase 2 du projet après lancement d'un concours d'architecte;
- pendant les travaux, la rue Soustelle sera en double sens.

Nous ne reproduisons pas in extenso les questions-réponses dans la mesure où le premier document communiqué par la CACPL postérieurement à la réunion, apporte les informations sur le projet en devenir.

Nous avons, à ce propos, suggéré que des visuels attractifs puissent jalonner également le parcours des travaux permettant à chacun de se projeter dans ce que deviendra Bocca centre fin 2019.

Les travaux de Bocca centre seront bien évidemment à l'ordre du jour de chacune de nos réunions publiques.

## **Revitalisation du centre ville**

Nous vous informions, lors de la précédente réunion publique, du plan de relance commerciale pour la Bocca initié par la municipalité. Le groupe de travail auquel est associé l'ACO s'est réuni pour la première fois le 28 juin 2018, puis les 20 août et 20 septembre.

La réunion du 20 septembre avait pour thème « les animations de quartier ». La prochaine abordera « les travaux ». Suivront « l'installation de nouveaux commerces et le traitement des cellules commerciales vacantes » et « le numérique et l'e-commerce ».

L'ACO estime que, pour le moment, le fond de la problématique de la revitalisation du centre ville n'a pas été abordé. Nous ferons le point après la dernière réunion de l'année du groupe de travail.

Pour une approche synthétique et pragmatique, nous invitons celles et ceux que ce sujet intéresse à consulter le site de l'Association des Maires de France-AMF- et son « *guide du commerce de centre ville* ». Un document parmi beaucoup d'autres traitant de la désertification des centres-villes et des solutions à mettre en oeuvre pour y remédier.

## **Questions diverses**

— qu'en est-il du mur du 106 avenue Francis Tonner toujours avec échafaudage ? Une fresque devait être réalisée pour agrémenter même temporairement cet espace.

— au delà du bruit ferroviaire, certains participants se plaignent du bruit terrestre (moteurs, motos .. ) en rappelant que ces nuisances peuvent et doivent faire l'objet de sanctions.

— la maison située à l'angle des rues Aurélia et Roquebillière a été démolie. Quelle est la destination de ce terrain communal ?

— en limite communale, la municipalité ne pourrait-elle pas installer des « brise-vues » pour masquer le terrain privatif abandonné, en friche et particulièrement malodorant sis rue du Bosquet sans préjudice d'une intervention auprès du propriétaire ?

Nous allons relayer ces questions.

## **PROCHAINE RÉUNION :**

**LUNDI 12 NOVEMBRE 2018 à 17h30**  
**salle polyvalente de la Verrerie**  
**2 rue de la Verrerie à Cannes la Bocca**